

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 24 septembre 2020 à 20 heures 00**, à la Maison communale

**CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL**

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 3 septembre 2020
2. Compte 2019 de Fabrique d'Eglise de Muno - Approbation
3. Compte 2019 de Fabrique d'Eglise de Lacuisine - Approbation
4. Compte 2019 de Fabrique d'Eglise Fontenoille - Approbation
5. Budget 2021 Fabrique d'église de Florenville - Approbation
6. Budget 2021 de Fabrique d'Eglise Villers-Devant-Orval - Approbation
7. Compte 2019 -Centre Sportif et de Loisirs ASBL - Approbation
8. Parc d'activités économiques de Florenville - Bassin de gestion des eaux de ruissellement - Domaine public
9. Collecte sélective en "porte-à-porte" du papier - carton d'origine ménagère - Décisions
10. Amélioration de la voirie agricole-Chemin de la Hatte à Lambermont - Décisions
11. Convention de maintenance -Ascenseur MRL - Crèche - Adhésion

Communication(s)

12. Communication décisions de Tutelle

13. Rénovation des infrastructures du football de Florenville -
Prise connaissance décisions du Collège Communal du
31 août 2020

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

Réjane STRUELENS

Jacques GIGOT